

40	23/06/2021	BE 0426.492.865	50	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21232.00532	C-cap 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **BELGIAN ADVANCED TECHNOLOGY SYSTEMS**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Allée des Noisetiers

N°: 8

Boîte:

Code postal: 4031

Commune: Angleur

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet: www.bats.be

Numéro d'entreprise

BE 0426.492.865

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

08-07-2015

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

02-06-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2020

au

31-12-2020

Exercice précédent du

01-01-2019

au

31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.5, C-cap 6.3.6, C-cap 6.4.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**LEVY** Irit Aliza

Directeur  
C/O BATS - Allée des Noisetiers 8  
4031 Angleur  
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015                      Fin de mandat: 02-06-2021                      Administrateur

**MARKO** Yosef

Directeur  
C/O BATS - Allée des Noisetiers 8  
4031 Angleur  
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015                      Fin de mandat: 15-04-2020                      Administrateur

**ZAKAI** Doron Shaltiel

Directeur  
C/O BATS - Allée des Noisetiers 8  
4031 Angleur  
BELGIQUE

Début de mandat: 15-03-2017                      Fin de mandat: 02-06-2021                      Administrateur

**GENDEBIEN** Bernard

Route de Beaufays 59  
4050 Chaudfontaine  
BELGIQUE

Début de mandat: 18-04-2018                      Fin de mandat: 09-12-2020                      Administrateur

**ANSSEAU** Olivier

Rue du Beau-Site 13  
4500 Huy  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-12-2020                      Fin de mandat: 02-06-2021                      Administrateur

**LEVIT** Alex

Directeur  
C/O BATS - Allée des Noisetiers 8  
4031 Angleur  
BELGIQUE

Début de mandat: 15-07-2020                      Fin de mandat: 09-12-2020                      Administrateur

**BDO RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL (B00023)**

N°	BE 0426.492.865		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

BE 0431.088.289

De Vincilaan 9

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat: 15-07-2020

Fin de mandat: 07-06-2023

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

**ANTONELLI** Cédric (A02203)

Reviser d'Entreprises

Rue Waucomont 51

4651 Battice

BELGIQUE

N°	BE 0426.492.865		C-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>699.019</u></b>	<b><u>698.335</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>621.572</b>	<b>678.140</b>
Terrains et constructions		22	421.842	439.352
Installations, machines et outillage		23	193.676	225.713
Mobilier et matériel roulant		24	6.054	13.075
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>77.447</b>	<b>20.195</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	77.447	20.195
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	77.447	20.195
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>7.124.005</u></b>	<b><u>8.787.832</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>1.433.682</b>	<b>114.512</b>
Stocks		30/36	1.429.755	114.512
Approvisionnements		30/31	2.108	114.512
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	1.427.648	
Commandes en cours d'exécution		37	3.927	
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>2.851.939</b>	<b>5.771.079</b>
Créances commerciales		40	2.818.275	5.614.408
Autres créances		41	33.664	156.671
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>2.195.708</b>	<b>2.252.218</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>642.676</b>	<b>650.024</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b><u>7.823.024</u></b>	<b><u>9.486.168</u></b>

N°	BE 0426.492.865	C-cap 3.2
----	-----------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>	6.7.1	10/15	<u>12.275</u>	<u>12.275</u>
Capital		10/11	<b>3.725.371</b>	<b>3.725.371</b>
Capital		10	3.725.371	3.725.371
Capital souscrit		100	3.725.371	3.725.371
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>1.793</b>	<b>1.793</b>
Réserves indisponibles		130/1	1.793	1.793
Réserve légale		130	1.793	1.793
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>-3.714.888</b>	<b>-3.714.888</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		<u>59.206</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		<b>59.206</b>
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	0	59.206
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<u>7.810.748</u>	<u>9.414.686</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>7.557.500</b>	<b>9.355.807</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	4.564.806	8.801.263
Fournisseurs		440/4	4.564.806	8.801.263
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	2.498.222	
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	194.436	254.508
Impôts		450/3	56.360	116.994
Rémunérations et charges sociales		454/9	138.076	137.515
Autres dettes		47/48	300.036	300.036
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>253.248</b>	<b>58.879</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>7.823.024</b>	<b>9.486.168</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>5.220.839</b>	<b>12.025.162</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	951.433	9.951.516
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	2.514.624	
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.519.943	1.333.647
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	234.838	740.000
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>5.102.445</b>	<b>11.947.489</b>
Approvisionnements et marchandises		60	2.181.712	6.950.486
Achats		600/8	2.181.593	7.059.729
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	119	-109.243
Services et biens divers		61	1.495.729	2.929.239
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	1.384.038	1.323.494
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	74.902	81.393
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-59.206	-104.777
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	25.271	27.654
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		740.000
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>118.393</b>	<b>77.673</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>12.602</b>	<b>18.277</b>
Produits financiers récurrents		75	12.602	18.277
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	12.602	18.277
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>35.257</b>	<b>58.902</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	35.257	58.902
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	35.257	58.902
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>95.739</b>	<b>37.048</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>95.739</b>	<b>37.048</b>
Impôts		670/3	95.739	37.048
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905		

N°	BE 0426.492.865	C-cap 5
----	-----------------	---------

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>-3.714.888</b>	<b>-3.714.888</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-3.714.888	-3.714.888
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>-3.714.888</b>	<b>-3.714.888</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

## ANNEXE

### ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXXX	1.458.983
8021		
8031		
8041		
8051	1.458.983	
8121P	XXXXXXXXXXX	1.458.983
8071		
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	1.458.983	
81311	<u>0</u>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191P	XXXXXXXXXX	<b>1.706.794</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	18.333	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191	<b>1.725.127</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321P	XXXXXXXXXX	<b>1.267.442</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8271	35.843	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321	<b>1.303.285</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22	<b>421.842</b>	

N°	BE 0426.492.865	C-cap 6.3.2
----	-----------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	XXXXXXXXXXXX	<b>2.411.876</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>2.411.876</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	XXXXXXXXXXXX	<b>2.186.163</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	32.037	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>2.218.200</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	23	<b>193.676</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXXXX	<b>613.322</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>613.322</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXXXX	<b>600.247</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	7.022	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>607.269</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>6.054</b>	

**LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES**
**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXXXX	46.344

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8164

Cessions et désaffectations

8174

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8184

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8194

**46.344**
**Plus-values au terme de l'exercice**

8254P

XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8214

Acquises de tiers

8224

Annulées

8234

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8244

**Plus-values au terme de l'exercice**

8254

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8324P

XXXXXXXXXXXX

**46.344**
**Mutations de l'exercice**

Actés

8274

Repris

8284

Acquis de tiers

8294

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8304

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8314

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8324

**46.344**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

25

**DONT**
**Terrains et constructions**

250

**Installations, machines et outillage**

251

**Mobilier et matériel roulant**

252

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**
**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**
**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Plus-values au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**
**Réductions de valeur au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**
**Montants non appelés au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

**Montants non appelés au terme de l'exercice**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**
**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**
**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**
**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU**
**TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284		
285/8P	XXXXXXXXXX	<b>20.195</b>
8583	57.252	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	<b>77.447</b>	
8653		

N°	BE 0426.492.865	C-cap 6.6
----	-----------------	-----------

## PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

### AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

#### Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

#### Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

#### Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

#### Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

### COMPTES DE RÉGULARISATION

#### Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à refacturer sur un exercice ultérieur, lié au projet Maroc (Factures de la société IAI Limited)

Autres Charges à reporter

Exercice
618.928
23.748

N°	BE 0426.492.865	C-cap 6.7.1
----	-----------------	-------------

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice  
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	3.725.371
100	3.725.371	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
Catégories d'actions  
Ordinaires

Actions nominatives  
Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	3.725.371	23.953
8702	XXXXXXXXXX	23.953
8703	XXXXXXXXXX	

#### Capital non libéré

Capital non appelé  
Capital appelé, non versé  
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes  
Détenues par ses filiales  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
Montant des emprunts convertibles en cours  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
Suite à l'exercice de droits de souscription  
Nombre de droits de souscription en circulation  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition  
Nombre de parts  
Nombre de voix qui y sont attachées  
Ventilation par actionnaire  
Nombre de parts détenues par la société elle-même  
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0426.492.865		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	42	

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	8913	

**DETTES GARANTIES**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	

N°	BE 0426.492.865	C-cap 6.9
----	-----------------	-----------

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

<b>Impôts</b>	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
<b>Rémunérations et charges sociales</b>	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	53.604
450	2.756
9076	
9077	138.076

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Facturation anticipée de la maintenance d'équipements fournis aux Emirats Arabes	
Autres Produits à reporter	

Exercice
168.943
38.369

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

### CHARGES D'EXPLOITATION

#### Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

#### Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

#### Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

#### Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

#### Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

#### Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

#### Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	8	9
9087	7,6	6,7
9088	12.489	11.818
620	950.893	880.316
621	228.262	230.950
622		
623	204.883	212.227
624		
635	(+)/(-)	
9110		
9111		
9112	0	0
9113		
9115		
9116	59.206	104.777
640	21.726	27.563
641/8	3.545	91
9096		
9097		
9098		
617		

## RÉSULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Autres produits financiers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754	12.601	17.793
	1	231
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654	28.135	41.381
655		
	6.290	17.375
	832	146

### CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

#### Amortissement des frais d'émission d'emprunts

#### Intérêts portés à l'actif

#### Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

#### Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

#### Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

#### Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Frais bancaires

Autres charges financières

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b><u>234.838</u></b>	<b><u>740.000</u></b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	76A	<b>234.838</b>	<b>740.000</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	234.838	740.000
<b>Produits financiers non récurrents</b>	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66		<b><u>740.000</u></b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	66A		<b>740.000</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		740.000
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
 Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	<b>59.319</b>
9135	1.085
9136	
9137	58.234
9138	<b>36.420</b>
9139	36.420
9140	

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives  
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
 Autres latences actives  
 Déduction pour Investissements 1994 à 2002

Latences passives  
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	7.386.117
9142	7.034.444
	351.673
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)  
 Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	679.423	1.797.672
9146	740.853	1.907.354
9147	134.546	136.151
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**
**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**
**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES**
**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
  - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
  - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
  - La valeur comptable des actifs grevés
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
  - Le montant des actifs en cause
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
  - La valeur comptable du bien vendu
  - Le montant du prix non payé

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
  - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
  - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
  - La valeur comptable des actifs grevés
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
  - Le montant des actifs en cause
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
  - La valeur comptable du bien vendu
  - Le montant du prix non payé

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**
**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	421.842
91621	545.366
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	421.842
91622	545.366
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)  
 Marchandises vendues (à livrer)  
 Devises achetées (à recevoir)  
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

La société a souscrit un plan d'assurance groupe à contribution définie

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

N°	BE 0426.492.865		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)**

Caution octroyée à BATS pour 5.500.000 EUR depuis 2015

Exercice

N°	BE 0426.492.865	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	280/1		
Créances subordonnées	280		
Autres créances	9271		
	9281		
<b>Créances</b>	9291	<b>1.719.844</b>	<b>2.411.180</b>
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	1.719.844	2.411.180
<b>Placements de trésorerie</b>			
Actions	9321		
Créances	9331		
	9341		
<b>Dettes</b>	9351	<b>3.467.470</b>	<b>5.496.569</b>
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	3.467.470	5.496.569
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	545.366	
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391	5.500.000	
	9401		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>			
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	9253		
Créances subordonnées	9263		
Autres créances	9273		
	9283		
<b>Créances</b>	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
<b>Dettes</b>	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
	9403		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>			
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	9252		
Créances subordonnées	9262		
Autres créances	9272		
	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

N°	BE 0426.492.865	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	<b>19.000</b>
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

N°	BE 0426.492.865	C-cap 6.18.1
----	-----------------	--------------

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

**Informations à compléter par les sociétés soumises aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés**

### **Informations à compléter par la société si elle est filiale ou filiale commune**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

LARDOSA INVESTMENT BV  
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand  
De Entree 99-197  
1101 HE Amsterdam  
PAYS-BAS

---

\* Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0426.492.865	C-cap 6.19
----	-----------------	------------

## Règles d'évaluation

### REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation tiennent compte :

- des stipulations de l'Arrêté Royal du 29/04/19 portant exécution du Code des sociétés et associations,
- des règles particulières arrêtées par le Conseil d'Administration.

1) Frais d'établissement et immobilisations corporelles :

Les frais d'établissement et les immobilisations corporelles sont valorisées à leurs prix d'acquisition hors TVA récupérable. Les frais accessoires (droits, taxes, frais divers) sont portés en immobilisés et sont amortis comme les immobilisations auxquelles ils sont relatifs. Les amortissements suivent la méthode linéaire et les taux annuels suivants sont appliqués :

Frais de premier établissement : 50 % (pm)

Frais d'établissement : 33 % (pm)

Bâtiment : 5 % ou 10 % selon la nature

Outillage et équipements : 10 % ou 20 % selon la nature

Matériel de bureau : 20 % ou 33 % selon la nature

Mobilier : 10 % ou 15 % selon la nature

Matériel roulant : 20%

2) Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont valorisées au coût de revient complet composé :

- des coûts directs de personnel et autres imputables directement,
- des coûts indirects composés des frais salariaux, généraux et administratifs non spécifiques aux projets.

La répartition des coûts indirects est établie sur base des prestations effectuées sur les contrats et différents projets de recherche. Cette clé est approuvée par le conseil d'administration lors de la clôture des comptes.

3) Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, diminués le cas échéant, de réductions de valeur subies à la date du bilan.

4) Stocks :

Les approvisionnements sont valorisés à leur valeur d'acquisition, diminué le cas échéant, de réductions de valeur subies à la date de bilan.

Les produits finis sont valorisés au prix de revient complet et peuvent faire l'objet d'une réduction de valeur s'ils n'ont pas été commercialisés après une période de 2 ans.

Commandes en cours d'exécution :

La valorisation des commandes en cours d'exécution est basée soit sur la méthode dite du "completed contract method", soit sur la méthode dite du "percentage of completion method".

La première méthode comptabilise le bénéfice ou la perte à la fin du contrat, tandis que la seconde enregistre le bénéfice ou la perte pendant l'exécution du contrat.

Le choix de l'une ou l'autre méthode se détermine en fonction de la spécificité de chaque contrat. Si une part importante du contrat est consacrée à une première phase de recherche, il sera plus prudent d'utiliser la première méthode de comptabilisation. Le conseil d'administration statuera pour chaque nouveau contrat, sur la méthode à utiliser.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées au coût de revient qui comprend :

- le coût des matières premières; des matières consommables et des fournitures,
- les coûts de développement et de fabrication directement imputables, c'est-à-dire 100 % des frais salariaux et généraux totalement imputables aux projets,
- 100 % des coûts indirectement imputables aux projets, c'est-à-dire 100 % des frais salariaux, généraux et administratifs non spécifiques aux projets ; cette allocation à 100 % des frais est justifiée ar la refacturation à 100 % de ces coûts aux clients.

Des réductions de valeur sont opérées si le coût de revient des commandes en cours majoré du montant estimé des coûts y afférents qui doivent encore être exposés, dépasse le prix prévu au contrat.

Les risques et charges afférents à la poursuite de l'exécution de ces commandes font l'objet de provisions dans la mesure où ces risques ne sont pas couverts par des réductions de valeur.

5) Créances à un an au plus, placements de trésorerie et valeurs disponibles :

Ces postes sont évalués à leur valeur nominale et/ou à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet de réduction de valeur lorsque, à la date du bilan, leur valeur estimée de réalisation est inférieure à leur valeur nominale.

Les créances libellées en devises étrangères sont évaluées aux taux de change moyen du marché règlementé arrêté en chambre de compensation à Bruxelles, à la date de clôture du bilan.

6) Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées en vue de couvrir tous les risques ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, et qui à la date de clôture du bilan ne peuvent être qu'estimées. Ces provisions sont régulièrement revues et reprises au compte de résultat si elles sont devenues sans objet.

7) Dettes à plus d'un an et à un an au plus :

Ces postes sont évalués à leur valeur nominale. Les dettes libellées en devises étrangères sont traduites en Euros conformément à la règle établie pour les créances à un an au plus.

8) Acomptes sur commandes :

Les acomptes sur commandes sont comptabilisés à leur valeur nominale. Il importe de noter que ces acomptes sont conditionnés par le respect de certaines contraintes.

N°	BE 0426.492.865	C-cap 6.20
----	-----------------	------------

## Autres informations à communiquer dans l'annexe

En 2020, peut-être plus encore qu'au cours des années antérieures, BATS a pu compter sur le support indéfectible du groupe, sans lequel la société eût été confrontée à des difficultés d'une ampleur susceptible d'hypothéquer la poursuite de ses activités. Dans ce cadre, la société a d'ailleurs reçu de son actionnariat principal une lettre de support, datée du 2 mai 2021, y mentionnant ses engagements financiers destinés à supporter la continuité des activités de la société et à lui permettre d'assumer ses obligations légales et opérationnelles. Cette lettre de support produit ses effets à partir de la date de sa signature jusqu'à la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2021. Rappelons encore qu'en date du 15 Janvier 2015, la maison-mère ELTA s'est portée caution à hauteur d'un montant de €5.500.000 en faveur de BATS de manière à permettre à celle-ci d'obtenir des facilités de crédit ou d'effectuer les transactions financières nécessaires à ses activités.

### EVOLUTION DE LA SOCIETE APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET FAITS IMPORTANTS - CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Désireuse de renforcer sa visibilité après une année 2020 désastreuse, BATS a mené dans le courant du premier trimestre de 2021 une campagne marketing d'envergure dans les pays qui constituent son marché historique. Des perspectives concrètes de contrats importants sont ainsi à l'ordre du jour. L'important contrat conclu en Avril 2020 avec un opérateur grec touche aujourd'hui à sa fin. Il constitue pour BATS un succès indéniable. Bien que la conjoncture s'éclaircisse peu à peu, corolairement à l'intensification des mesures de vaccination à travers le monde, BATS a néanmoins décidé de poursuivre son programme de maîtrise des coûts de fonctionnement. Nous sommes persuadés que les perspectives commerciales de 2020 ont été postposées et que, grâce au travail mené par les équipes afin de maintenir un lien étroit avec les prospects et les clients et suite aux démarches marketing initiées au premier trimestre, celles-ci déboucheront prochainement sur des contrats concrets.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 02 JUIN 2021

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de la société BATS S.A. relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2020 et de soumettre ses comptes annuels à votre approbation.

BATS clôture l'exercice avec un résultat à l'équilibre de €0,00 et un total de bilan de €7.885.154,90.

Nos commentaires sur les comptes annuels sont les suivants:

#### **A. BILAN**

##### **1. ACTIF**

###### Immobilisations corporelles

Les investissements réalisés depuis le début des activités de la société se chiffrent au 31 décembre 2020 à un montant de €4.796.670,04, dont €1.150.998,93 pour le Démo Center. La valeur résiduelle après amortissements s'établit à €621.571,86.

Durant l'exercice 2020, BATS a investi pour un montant de €18.333,09, constitué de frais de rénovation des bâtiments, sans procéder à aucune sortie d'immobilisés.

Les immobilisés ont fait l'objet d'amortissements pour une valeur de €75.201,59, conformément aux règles d'évaluation décidées par le Conseil d'Administration et qui sont établies comme suit:

- Bâtiment: 5 ou 10% selon la nature,
- Equipement: 10 ou 20% selon la nature,
- Mobilier de bureau: 10 ou 15% selon la nature,
- Matériel de bureau: 20 ou 33% selon la nature,
- Véhicule: 20%.

Advanced National Defense & Homeland Security Solutions

### Immobilisations financières

Le montant des immobilisations financières s'élève à €77.446,87. Il est constitué de cautions versées entre autres à l'ONSS pour €17.038,73, de cautions en numéraires (véhicules et locations) constituées par la branche italienne pour €54.689,06 et de diverses cautions pour un total de €5.719,08.

### Stocks et commandes en cours

Les stocks et commandes en cours au 31 décembre 2020 présentaient une valeur de €1.433.682,22 et étaient constitués

- d'approvisionnements pour un total de €2.107,52,
- de commandes en cours pour €3.926,78 et
- d'acomptes versés à la maison-mère ELTA (€1.173.333,50) et à d'autres fournisseurs (€256.421,94) dans le cadre de contrats en Grèce et au Moyen-Orient.

### Créance à un an au plus

Les créances à un an au plus sont constituées:

- de créances commerciales pour une valeur de €1.565.493,80, de créances douteuses pour €262.370,13 (repris également en réduction de valeur actée), de factures à établir pour un montant de €1.252.780,96;
- d'autres créances pour un montant de €95.795,02.

### Placements de trésorerie et disponible

La société présentait sur ses comptes bancaires un montant disponible de €2.195.707,98. Aucun placement à court terme n'était enregistré au 31 Décembre 2020.

### Comptes de régularisation à l'actif

Ce poste d'un montant de €642.676,19 comporte uniquement des charges à reporter, pas de produits acquis.

---

#### Advanced National Defense & Homeland Security Solutions

LIEGE SCIENCE PARK - ALLÉE DES NOISETIERS, 8 - B-4031 ANGLEUR (BELGIUM) - TEL +32 (4) 367 08 88 - FAX +32 (4) 367 13 14  
BNP PARIBAS FORTIS 240-0787561-22 - IBAN BE06 2400 7875 6122 - BELFIUS 551-3171900-69 - IBAN BE71 5513 1719 0069 -  
RPM Liege - T.V.A. BE 0426.492.865 - [www.bats.be](http://www.bats.be) -E-MAIL: [info@bats.be](mailto:info@bats.be)

## 2. PASSIF

### Fonds propres

Les capitaux propres sont restés inchangés par rapport à l'exercice précédent, se chiffrant à €12.275,43 dont:

- Capital social entièrement libéré: €3.725.370,96;
- Réserve légale: €1.792,79;
- Perte reportée: €3.714.888,32.

### Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'était comptabilisée au 31 Décembre 2020.

### Dettes à plus d'un an

Au 31 Décembre 2020 la société ne présentait aucune dette à plus d'un an.

### Dettes à un an au plus

Les dettes à court terme se montent à €7.619.631,55.

D'un montant total de €4.564.806,43, les Dettes Commerciales représentent une part importante de ce poste. Elles sont essentiellement constituées de dettes intragroupe.

Les acomptes reçus sur commandes (Grèce et Moyen-Orient) s'élèvent quant à eux à €2.498.221,92, également un élément important du poste.

Les autres composantes de la rubrique sont:

- Dettes fiscales, sociales et salariales: €194.435,95 qui peuvent être décomposées comme suit:
  - Impôts et taxes €3.840,51
  - Provision pécules vacances: €85.087,25
  - Précompte professionnel: €52.519,05
  - ONSS à payer: €26.428,53
  - Rémunérations à payer: €1.544,80
  - Retenues diverses: €573,11
  - Provision «Integrale»: €24.442,68

---

#### Advanced National Defense & Homeland Security Solutions

## Autres dettes

Ce poste d'un montant de €362.167,25 se compose essentiellement d'une avance faite par la maison-mère ELTA dans le cadre de la création de la branche Italienne (€300.000,00).

## Comptes de régularisation de passif

Ce poste d'un montant de €253.247,92 se compose uniquement de charges à imputer.

## **B. COMPTE DE RESULTATS**

### Ventes et Prestations

Les «Ventes et Prestations» représentent un montant total de € 5.220.838,63.

Ce montant est évalué de manière prudente en tenant compte des revenus générés par les différents contrats exécutés ou en cours d'exécution.

Le «Chiffre d'Affaires» s'élève à €951.433,20 alors que les «Autres Produits d'Exploitation» se chiffrent à €1.519.942,94 consistant exclusivement en la refacturation de frais. Enfin, l'impact d'un important contrat en Grèce porte les «Commandes en cours d'exécution» à un total de €2.514.624,40.

Comme mentionné dans les comptes des exercices précédents, au 31 décembre 2019, la société BATS était toujours en litige avec son client ROMTEHNICA SA à Bucarest (Roumanie). Cette affaire s'est dénouée dans le cours du second trimestre 2020.

Le montant de €234.658,87 enregistré en «Produits d'exploitation non récurrents» résulte de la clôture définitive du litige et de l'intervention complémentaire de la maison-mère ELTA en faveur de BATS.

### Coût des Ventes et des Prestations

Le poste «Approvisionnements et Marchandises» représente un montant de €2.181.711,52.

Le compte «Biens et Services Divers» totalise €1.495.728,84, soit €913.940,96 pour le site belge et €581.787,88 pour la branche italienne.

---

#### Advanced National Defense & Homeland Security Solutions

Le poste «Rémunérations» représente un montant de €1.384.038,35, soit €806.577,74 pour le site belge (effectif moyen de 8 personnes) et €577.460,61 pour la branche italienne (3 personnes).

La «Dotation aux Amortissements» qui s'établit à €74.901,60 est constituée de l'amortissement des immobilisations corporelles.

Aucune «Réduction de Valeur sur Créances Commerciales» n'a été actée au cours de l'exercice.

Le poste «Provisions pour Risques et Charges» comprend une reprise de provision pour litige d'un montant de €59.206,00.

Enfin, les «Autres Charges d'Exploitation» se chiffrent à €25.270,84.

### Résultat financier

Le résultat financier dégage un solde négatif de €22.654,97 que l'on peut détailler comme suit:

- Charges Financières: €35.256,93;
- Produits Financiers: €12.601,96.

### Impôts sur le Résultat

L'Impôt sur le Résultat de €95.738,51 est majoritairement imputable à la branche italienne.

## **C. APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous prions de bien vouloir approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020 dont le total bilantaire s'élève à €7.885.154,90 et qui se soldent par un résultat de l'exercice à €0,00.

Aucune affectation de résultat ne doit être opérée stricto sensu et il en résulte que la Perte à Reporter au 31 décembre 2020 correspond à la Perte Reportée de l'exercice précédent, à savoir (€3.714.888,32).

---

#### Advanced National Defense & Homeland Security Solutions

Les fonds propres restent évidemment inchangés et se présentent dès lors comme suit:

- Capital:	€3.725.370,96
- Réserve Légale:	€1.792,79
- Perte à Reporter:	(€3.714.888,32)
=> Fonds propres:	€12.275,43

#### **D. JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ**

L'article 3.6,6° du Code des Sociétés et des Associations est d'application pour notre société, étant donné que le bilan fait apparaître une perte reportée.

Le Conseil d'Administration justifie l'application des règles comptables de continuité sur base des éléments suivants:

- L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie de COVID-19. Les démarches commerciales planifiées ont fortement pâti de la situation et les mesures de lock-down intervenues dans les différents pays constituant le marché naturel de BATS ont reporté à une date ultérieure toujours impossible à déterminer précisément les perspectives de contrats. L'année 2020 ne fut certes pas une année comme les autres et les résultats présentés ne sont pas représentatifs d'une activité normale.
- De manière très réactive, BATS a participé aux démarches de la maison-mère visant à l'application potentielle de ses solutions techniques éprouvées à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Elle a notamment participé à la promotion de systèmes de mesure à distance de certains paramètres de patients potentiellement malades.
- BATS a également repositionné son offre de solutions dans le secteur du Homeland Sécurité et, redéfini sa politique de prospection de nouveaux marchés.
- De nouveaux contrats sont actuellement en cours de finalisation et augurent de perspectives très encourageantes pour l'exercice 2021.
- Au cours de l'exercice 2020 et nonobstant les contraintes rencontrées, BATS n'a cessé de renforcer sa visibilité au sein d'organisations internationales, consolidant plus encore son rôle spécifique au sein du Groupe.
- La société a également entamé des démarches qui lui permettraient de renforcer sa collaboration avec des partenaires œuvrant dans des secteurs connexes.
- La société développe des solutions «globales», incluant l'intégration des produits qu'elle commercialise dans des solutions type «clé sur porte».
- Depuis l'exercice 2019, elle est également active dans la promotion et dans la vente de produits spécifiques, sous forme de composants.

#### **Advanced National Defense & Homeland Security Solutions**

LIEGE SCIENCE PARK - ALLÉE DES NOISETIERS, 8 - B-4031 ANGLEUR (BELGIUM) - TEL +32 (4) 367 08 88 - FAX +32 (4) 367 13 14  
BNP PARIBAS FORTIS 240-0787561-22 - IBAN BE06 2400 7875 6122 - BELFIUS 551-3171900-69 - IBAN BE71 5513 1719 0069 -  
RPM Liege - T.V.A. BE 0426.492.865 - [www.bats.be](http://www.bats.be) -E-MAIL: [info@bats.be](mailto:info@bats.be)

- L'expérience acquise dans le domaine de la maintenance des équipements constitue également un atout de poids pour le développement à terme des activités de la société.
- En 2020 à nouveau, une attention toute particulière a été portée au contrôle des coûts de fonctionnement. Eu égard à la situation sanitaire et à la diminution considérable des activités de ventes, un plan drastique de limitation des dépenses a été instauré. Celles-ci ont maintenues à leur niveau minimum et sont parfaitement maîtrisées.

En 2020, peut-être plus encore qu'au cours des années antérieures, BATS a pu compter sur le support indéfectible du groupe, sans lequel la société eût été confrontée à des difficultés d'une ampleur susceptible d'hypothéquer la poursuite de ses activités.

Dans ce cadre, la société a d'ailleurs reçu de son actionnariat principal une lettre de support, datée du 2 mai 2021, y mentionnant ses engagements financiers destinés à supporter la continuité des activités de la société et à lui permettre d'assumer ses obligations légales et opérationnelles. Cette lettre de support produit ses effets à partir de la date de sa signature jusqu'à la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2021.

Enfin, rappelons qu'en date du 15 Janvier 2015, la maison-mère ELTA s'est portée caution à hauteur d'un montant de €5.500.000 en faveur de BATS de manière à permettre à celle-ci d'obtenir des facilités de crédit ou d'effectuer les transactions financières nécessaires à ses activités.

**E. EVOLUTION DE LA SOCIETE APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET FAITS IMPORTANTS - CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ**

Désireuse de renforcer sa visibilité après une année 2020 désastreuse, BATS a mené dans le courant du premier trimestre de 2021 une campagne marketing d'envergure au travers de démonstrations in situ et de la participation à une foire internationale de première importance dans les secteurs qui sont les siens et dans les pays qui constituent son marché historique.

Des perspectives concrètes de contrats importants sont ainsi à l'ordre du jour.

L'important contrat conclu en Avril 2020 avec un opérateur grec de télécommunication touche aujourd'hui à sa fin et a pu être réalisé en dépit de la situation sanitaire délétère. Ceci constitue une performance qui mérite d'être soulignée.

Bien que la conjoncture s'éclaircisse peu à peu, corolairement à l'intensification des mesures de vaccination à travers le monde, BATS a néanmoins décidé de poursuivre son programme de maîtrise des coûts de fonctionnement.

**Advanced National Defense & Homeland Security Solutions**

Nous sommes toujours persuadés que les perspectives commerciales de 2020 ont été postposées et que, grâce au travail mené par les équipes afin de maintenir un lien étroit avec les prospects et les clients et suite aux démarches marketing initiées au premier trimestre, celles-ci déboucheront prochainement sur des contrats concrets.

#### **F. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

La société n'a pas effectué de recherche et développement dans le courant de l'exercice 2020.

Elle n'a pas recours à des instruments financiers.

#### **G. MANDATS D'ADMINISTRATEURS ET DU COMMISSAIRE**

L'année 2020 a été marquée par la démission de deux administrateurs et par la nomination d'un nouvel administrateur. Tous les mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle en 2021.

Le mandat du commissaire a expiré à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle en 2020. Un nouveau commissaire a été ainsi nommé.

#### **H. RISQUES ET INCERTITUDES DES ACTIVITES**

Comme déjà signalé précédemment, la pandémie mondiale de Coronavirus n'a toujours pas levé le voile sur la période potentielle de relance des activités.

Même si l'horizon semble se dégager petit à petit, BATS restera tributaire des politiques de déconfinement en vigueur, de la vitesse de vaccination des populations et d'éventuelles vagues ultérieures.

**I. INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES DE LA SOCIETE**

Branche italienne  
Viale Luca Gaurico, 9/1 – IT 00143 ROMA  
Numero REA RM-1548301  
Codice fiscale: 14818441009

**J. INDICATIONS RELATIVES A TOUTE AUTRE INFORMATION A MENTIONNER SELON LE CODE DES SOCIETES (rachat d'actions propres, conflits d'intérêts...)**

Non applicable.

**EN CONCLUSION**

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'accomplissement de leur mandat au cours l'exercice écoulé.

Veuillez croire, Chers Actionnaires, en l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du Conseil d'Administration,

DATE: 10/05/2020

**Irit LEVY**  
Administrateur

**Doron ZAKAI**  
Administrateur

**Olivier ANSSEAU**  
Administrateur

**Advanced National Defense & Homeland Security Solutions**

LIEGE SCIENCE PARK - ALLÉE DES NOISETIERS, 8 - B-4031 ANGLEUR (BELGIUM) - TEL +32 (4) 367 08 88 - FAX +32 (4) 367 13 14  
BNP PARIBAS FORTIS 240-0787561-22 - IBAN BE06 2400 7875 6122 - BELFIUS 551-3171900-69 - IBAN BE71 5513 1719 0069 -  
RPM Liege - T.V.A. BE 0426.492.865 - [www.bats.be](http://www.bats.be) -E-MAIL: [info@bats.be](mailto:info@bats.be)

## **BELGIAN ADVANCED TECHNOLOGY SYSTEMS SA**

### **Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SA BELGIAN ADVANCED TECHNOLOGY SYSTEMS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SA BELGIAN ADVANCED TECHNOLOGY SYSTEMS (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 15 juillet 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société pour la première année.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### *Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 7.823.024 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat de l'exercice de 0 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en

vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C6.20 des comptes annuels qui mentionne l'existence du soutien financier fourni à la Société par son actionnariat principal jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant approuver les comptes annuels au 31 décembre 2021.

### ***Autre point***

Les comptes annuels de la SA BELGIAN ADVANCED TECHNOLOGY SYSTEMS pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 6 juillet 2020, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels.

### ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du

commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est

plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

#### AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

##### *Responsabilités de l'organe d'administration*

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

##### *Responsabilités du commissaire*

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

##### *Aspects relatifs au rapport de gestion*

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis

que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

### **Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

### **Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Battice, le 17 mai 2021

Cédric Antonelli  
(Signature)

Signé numériquement par Cédric Antonelli (Signature)  
DN : cn=Cédric Antonelli (Signature), c=BE  
Date : 2021.05.17 08:55:53 +02'00'

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par Cédric ANTONELLI

N°	BE 0426.492.865	C-cap 10
----	-----------------	----------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

---

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	7	7	0
Temps partiel	1002	2	1	1
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	7,6	7,1	0,5
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	11.385	11.385	
Temps partiel	1012	1.104	276	828
Total	1013	12.489	11.661	828
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	735.278	735.278	
Temps partiel	1022	71.300	17.825	53.475
Total	1023	806.578	753.103	53.475
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033	11.090	10.355	735

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	6,7	6,2	0,5
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	11.818	10.931	887
Frais de personnel	1023	685.125	624.654	60.471
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	8.393	7.629	764

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)**

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	7	1	7,5
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	7	1	7,5
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	7		7
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1202	3		3
de niveau universitaire	1203	3		3
Femmes	121		1	0,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212		1	0,5
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	7	1	7,5
Ouvriers	132			
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		2	1,5
210			
211		2	1,5
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305		3	1,6
310			
311		3	1,6
312			
313			
340			
341			
342			
343		3	1,6
350			

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802	24	5812	
Coût net pour la société	5803	3.516	5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031	4.027	58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	511	58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821	7	5831	1
Nombre d'heures de formation suivies	5822	27	5832	3
Coût net pour la société	5823	2.185	5833	155
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	